



République Islamique de Mauritanie

Honneur-Fraternité-Justice

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER)

APPEL À PROPOSITIONS D'OFFRES DE PARTENARIAT POUR L'AMENAGEMENT ET LA MISE EN VALEUR DE 2210 HECTARES AU NIVEAU DE L'EXTENSION DU CASIER PILOTE DE BOGHE

1. CONTEXTE DU PROJET

Dans le cadre des nouvelles orientations stratégiques visant la modernisation et la dynamisation du secteur agricole, la SONADER et le projet PADISAM (Financement Banque mondiale) à la demande des représentants des agriculteurs locaux (GIE DYNM) envisagent la remise en exploitation du périmètre en partenariat gagnant-gagnant avec un ou plusieurs promoteurs privés.

C'est dans cette perspective que l'Etat Mauritanien lance le présent appel à propositions de partenariat pour le choix d'un ou plusieurs investisseurs privés ayant les capacités techniques et financières pour l'exploitation judicieuse des 2210 hectares avec des technologies modernes. Ainsi, l'Etat envisage également d'engager des travaux de remise à niveau des infrastructures hydro-agricoles primaires en guise d'accompagnement.

2. PRÉSENTATION DU CPB-EXTENSION

Le CPB (Casier Pilote de Boghé) extension d'une superficie nette de 2210 Ha est localisé à moins de 3 km à l'Ouest de la ville de Boghé dans la région du Brakna.

Le périmètre est bordé à l'Ouest par le fleuve Sénégal et au Nord par la route nationale Rosso-Boghé. Il est à proximité des localités de Ngorel, Bakhaw et Sarandogou.

Le CPB extension est accessible en toute saison à partir des axes routiers Rosso-Boghé, Nouakchott-Boghé pour continuer sur des pistes rurales aménagées.

L'extension du casier pilote de Boghé, aménagée par l'Etat Mauritanien entre 2014 et 2018, a été mise en valeur durant trois campagnes agricoles avant qu'elle ne soit mise en jachère.

3. OBJET DE L'APPEL À PROPOSITIONS

La SONADER cherche à mobiliser pour ce périmètre, exploité par les paysans locaux organisés dans le cadre d'un GIE dénommé GIE-DYNN, un opérateur professionnel disposant d'une solide expérience et d'une capacité d'investissement avérées en vue d'investir en partenariat avec le GIE et la SONADER pour la mise en valeur du périmètre suivant les conditions à définir en commun accord.

Chaque soumissionnaire devra présenter une proposition détaillée, incluant :

- Le type d'aménagement envisagé ;

- Les cultures et spéculations ciblées ;
- Le niveau d'intensité agricole voulu ;
- Le modèle économique et de gestion ;
- Le plan d'investissement ;
- Ses états financiers certifiés des trois dernières années et les preuves de ses capacités de financement ;
- Le modèle de partenariat proposé ;
- Les garanties des engagements.

Le ou les soumissionnaires sélectionnés bénéficieront dans le cadre du ou des projets de mise en valeur du CPB Extension, des dispositions du Code des investissements :

- Garanties et régimes privilégiés du Code des investissements ;
- Accompagnement administratif dédié.
- Accès aux installations et équipements existants
- Accès aux utilités disponibles suivant les modalités et les lois en vigueur en Mauritanie
- Bail emphytéotique sur plusieurs années sur la terre allouée en guise de garantie pour l'investissement

4. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'APPEL A PROPOSITIONS

Le Dossier d'Appel à propositions est composé :

- Du présent avis d'appel à proposition de partenariat ;
- D'une note décrivant en détail le contenu des offres ;
- De l'audit technique actuel ainsi que les plans et les pièces dessinées du périmètre ;
- Des études pédologiques, topographiques, socio-économiques et agroéconomiques récentes du périmètre,

5. VISITE DU SITE DU PROJET

Une visite de terrain sera organisée par la SONADER à la demande du soumissionnaire. Chaque soumissionnaire souhaitant une visite devra assurer **sa propre logistique et ses moyens de déplacement**.

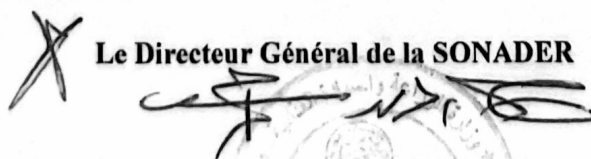
6. MODALITÉS DE SOUMISSION

Les propositions doivent être transmises au plus tard le 13/04/2026 à la Direction Générale de la SONADER [Nouakchott, Arafat, route Nationale n°01, Lot Z I 7BIS]

Ou par e-mail à : soumission-CPB@sonader.mr et mettre en copie aichetou_taffa@sonader.mr.

7. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute demande d'information complémentaire et mise à disposition des documents techniques relatifs au projet, les soumissionnaires devront contacter la Direction de Promotion de l'Investissement et de l'exportation agricoles – SONADER par téléphone au +222 43 45 45 60 ou par mail soumission-CPB@sonader.mr et mettre en copie aichetou_taffa@sonader.mr.


Le Directeur Général de la SONADER

